

AU CŒUR de la campagne



© Mathieu Delmestre

Nous avons réformé la France jusqu'au bout, votant encore ces dernières semaines des lois fortes sur la pénalisation du délit d'entrave à l'IVG sur internet ou encore sur la sécurité publique.

La session parlementaire s'arrêtant le 25 février, il nous revient de nous engager dans la campagne. Oui, nous y sommes. La mère des batailles électorales a véritablement débuté. L'enjeu est immense : c'est le sens de la France, car l'extrême droite tutoie le pouvoir.

Notre candidat Benoît Hamon trace son sillon, rassemble les forces de gauche et veut redonner espoir aux Français. Il a une ligne claire face à certains candidats qui se cherchent dans une campagne assez floue.

Alors, engagez-vous ! Allez au contact de nos concitoyens, dites-leur que les forces de l'argent ou les marchands de haine ne doivent pas décider du destin de la France. En avant !

Jean-Christophe Cambadélis

INTERVIEW DE CATHERINE COUTELLE

PRÉSIDENTE DE LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,
DÉPUTÉE DE LA VIENNE

“ **J'AI CONFIANCE. LES NOUVELLES FÉMINISTES SONT NOMBREUSES, JEUNES ET ACTIVES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.** ”

La session parlementaire s'achève. L'un des derniers textes adoptés à l'Assemblée nationale étend au numérique le délit d'entrave d'accès à l'IVG. C'est l'occasion de rendre hommage au travail de Catherine Coutelle, Présidente de la Délégation aux Droits des femmes de l'Assemblée nationale, Députée de la Vienne, qui a porté ce texte.



© Alain Montaufier

La loi Veil a 42 ans et encore aujourd'hui le droit d'accès à l'IVG est souvent attaqué...

Oui, des forces réactionnaires et conservatrices sont à l'œuvre. Derrière elles, nous retrouvons la « Manif pour tous », « Sens commun »... Mais surtout, cette entrave à l'IVG prend de nouvelles formes. Il ne s'agit plus de s'enchaîner aux portes des cliniques, mais de manipuler, décourager, et culpabiliser les femmes en leur donnant de fausses informations, en particulier sur internet.

Depuis 2012, la Gauche a renforcé cet accès fondamental à l'IVG : création par le Gouvernement d'un site internet officiel « ivg.gouv.fr », remboursement à 100 %, suppression du délai de réflexion et de la notion de détresse, nouvelle mission pour les Agence Régionales de Santé, possibilité pour les sages-femmes de pratiquer des IVG médicamenteuses et aux centres de santé des IVG chirurgicales, extension du délit d'entrave aux nouveaux moyens numériques, etc.

Quels sont les marqueurs dans le bilan de la délégation aux Droits des femmes ?

La DDF vient d'adopter son rapport-bilan des avancées obtenues depuis 2012. La loi-cadre du 4 août 2014 pour l'égalité entre les femmes et les hommes restera comme une des grandes lois de ce quinquennat.

L'égalité se combat sur tous les fronts, c'est ainsi que nous avons agi pour : imposer la parité en politique en doublant les sanctions pour les législatives de 2017 et en créant le binôme paritaire aux élections départementales ; renforcer l'égalité professionnelle par une réforme du congé parental favorisant un partage plus équilibré des responsabilités ; lutter contre les violences en créant de nouveaux outils de lutte contre le harcèlement, et en adoptant la loi visant à lutter contre le système prostitutionnel, mais aussi en créant de nouveaux droits sociaux avec la Garantie contre les impayés de pensions alimentaires (Gipa) qui restera une des grandes avancées de ce quinquennat. Enfin, parce que tout passe par l'éducation, nous avons lancé un plan ambitieux pour l'égalité à l'école, pour lutter contre le sexisme et pour la mixité.

Le 8 mars est symbolique pour la bataille pour les Droits des femmes. Quel bilan tires-tu des 5 dernières années sur cette question essentielle ?

« Le 8 mars, c'est toute l'année ! ». Les avancées obtenues depuis 2012 sont le résultat d'une trilogie gagnante : un Parlement engagé, un Gouvernement volontariste, doté d'un ministère aux Droits des femmes dédié et je rends hommage aux ministres qui ont porté ces politiques (Najat Vallaud-Belkacem, Marisol Touraine, Pascale Boistard et

Laurence Rossignol), et enfin des instances de gouvernance comme le Haut Conseil à l'Égalité femmes-hommes, le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle et la Mission Interministérielle de Lutte contre les violences faites aux femmes (Miprof), dont les travaux sont précieux. Ensemble, et aux côtés d'un réseau associatif exigeant et vigilant, nous pouvons collectivement être fier de ces 5 dernières années.

Peux-tu nous indiquer une mesure que tu souhaiterais voir défendu dans la période électorale qui s'ouvre, pour voir ces Droits progresser à nouveau ?

La place des femmes dans l'espace public reste un enjeu majeur d'autonomie et de liberté. Un espace qui doit être celui de la sécurité, sans harcèlement, sans interdit. Or, l'espace public construit des inégalités qu'il faut repérer et combattre pour les jeunes générations. J'ai confiance. Les nouvelles féministes sont nombreuses, jeunes et actives sur les réseaux sociaux. Elles seront les actrices des victoires de demain, pour la mixité et l'autonomie de toutes et tous.

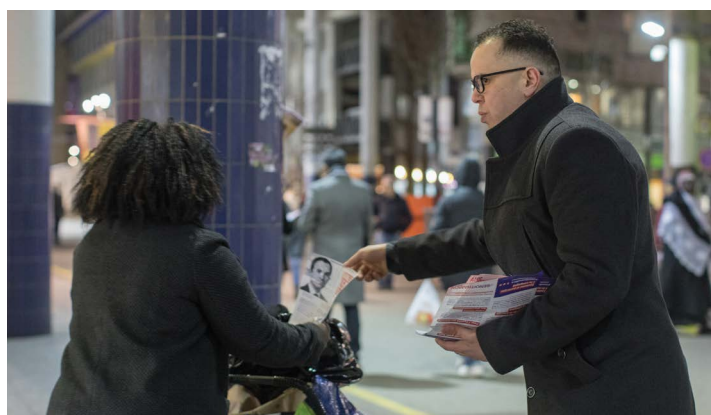
AU CŒUR DE LA CAMPAGNE

#HAMON
2017

Partout en France, les militants font battre le cœur de la campagne à l'unisson.
Vous aussi, pour figurer dans cette rubrique, prenez-vous en photo en campagne
et postez-les sur tweeter avec [#Hamon2017](#).



FAIRE BATTRE
LE CŒUR
DE LA FRANCE



Rejoignez le #ConseilCitoyen
pour proposer, échanger et bâtir
ensemble, un projet collectif !



UN CONSEIL CITOYEN POUR UN PROJET COLLECTIF

NOTRE PROJET DE TRANSITION, qui pense les mutations du travail, l'urgence écologique, démocratique et sociale doit être **CONSTRUIT EN COMMUN**.

C'est pourquoi nous invitons toutes celles et ceux qui se retrouvent dans cette démarche à **CONTRIBUER À LA RÉFLEXION** à travers cette plateforme collaborative, inédite à l'échelle d'une campagne présidentielle.



PHASE DE CONTRIBUTION

En vous inscrivant sur cette plateforme collaborative, vous pouvez soumettre vos propres propositions autour des grandes thématiques de la campagne (éducation, travail, santé, environnement, lutte contre les discriminations, logement, démocratie, tranquillité publique, société). Vous pouvez aussi voter et argumenter sur les propositions publiées par d'autres contributeurs. Une synthèse sera réalisée à l'issue de la consultation afin de présenter de manière logique et cohérente l'ensemble des contributions, votes et arguments publiés.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL CITOYEN TIRÉ AU SORT

Le Conseil Citoyen - composé de 40 personnes tirées au sort parmi les volontaires venus de toute la France - se saisira de la synthèse des contributions et se réunira en mars à deux reprises pour les mettre en discussion. Avec l'appui d'experts (économistes, juristes, sociologues, acteurs associatifs, etc.), le Conseil Citoyen travaillera à l'élaboration d'une série de propositions afin d'alimenter la réflexion sur le programme.



REMISE DES PROPOSITIONS ET ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

Début avril, les membres du Conseil Citoyen remettront directement et publiquement leurs propositions à Benoît Hamon. Le candidat s'engage à répondre à l'ensemble des propositions soumises par le Conseil Citoyen. Les propositions qui s'inscriront dans les orientations et les valeurs du projet présidentiel et qui pourront être mises en œuvre lors du quinquennat enrichiront le programme.

**#HAMON
2017**

conseilcitoyenhamon2017.fr